

REMISE EN ETAT DES INSTRUMENTS - BOIS

Peuvent prétendre à bénéficier d'un soutien de l'association Orchestre à l'École pour une remise en état les bois de plus de 7 ans des marques suivantes :

- > Buffet Crampon
- > Fossati
- > Jupiter
- > Leblanc
- > Noblet
- > Pearl
- > Selmer
- > Yamaha

La remise en état comprend les opérations de maintenance décrites ci-dessous.

	Clarinette	Hautbois	Saxophone	Flûte traversière	Basson
Démontage complet de l'instrument	x	x	x	x	x
Dépose du pavillon et de sa culasse			x		
Dépose des cheminées en métal, des clés de chalumeau et de pouce	x				
Nettoyage du corps, des clés (et des cheminées)	x	x	x	x	x
Démontage et nettoyage des boîtes d'octave		x			
Polissage du corps et des clés				x	
Polissage de la perce	x				
Huilage du bois	x	x			
Changement de tous les lièges, feutres et cuirs usés	x	x	x	x	x
Changement de tous les tampons	x	x	x	x	x
Mise à niveau des levées des clés	x	x	x	x	x
Changement des ressorts fatigués, usés ou nécessaires	x	x	x	x	x
Réglage de la tension des ressorts	x	x	x	x	x
Rattrapage des jeux mécaniques	x	x	x	x	x
Bouchage des tampons	x	x	x	x	x
Réglage des correspondances	x	x	x	x	x
Réglage du bouchon de tête				x	
Remontage, huilage, graissage de la mécanique	x	x	x	x	x

L'association prendra en charge la moitié de la remise en état sur la base des forfaits ci-dessous.

	Forfait de remise en état	Prise en charge par l'association
Flûte traversière	400 €	200 €
Clarinette	400 €	200 €
Clarinette basse	600 €	300 €
Saxophone soprano	550 €	275 €
Saxophone alto	600 €	300 €
Saxophone ténor	650 €	325 €
Saxophone baryton	700 €	350 €
Hautbois	700 €	350 €
Basson	700 €	350 €

Il est possible que le montant de la remise en état proposé par votre luthier soit plus élevé que le forfait ci-dessus. En ce cas, l'association restera sur la base de remboursement annoncé. Le demandeur devra prendre la différence à sa charge.